

ABONNEMENT

Un an..... 18 fr.
Six mois..... 9 »
Trois mois..... 4 50

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 30
Réclames, — .. » 30
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX : 4 PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 5 JUIN

La mystification Turpin

Nous n'avons pas voulu — et les événements ont justifié notre défiance — mêler notre appréciation à celles qu'émettait la Presse sur la très louche affaire Turpin.

« Econduit, vilipendé, exploité, pressuré par les divers ministres de la guerre qui cherchaient à lui « voler » son invention, depuis et y compris M. de Freycinet jusqu'au général Mercier », Turpin découragé, affolé, avait offert sa charmante et philanthropique invention « le maximum de tuerie » à des puissances étrangères. Le pauvre homme était réduit aux affres de la plus abjecte misère et souffrait le martyre sans nom de l'inventeur incompris de ses compatriotes. Il est vrai que l'utilité des inventions de ce genre peut, à bon droit, paraître discutable à la grande masse, au vulgaire qui ne saisit pas très nettement la nécessité des mitrailleuses en éventail, ni des autres engins de ce genre n'ayant pour but que l'extermination instantanée du plus grand nombre de chrétiens imaginable.

Mais le patriotisme ou plutôt le patrouillisme s'était mêlé à l'affaire. Il souriait, en effet, aux patrouillots, cet outil incommensurablement meurtrier, parce qu'il nous assurait, à l'heure — prochaine suivant les uns, problématique suivant les autres — de la sainte revanche, une indiscutable, certaine, supériorité de faculté massacrant sur les guerriers enrôlés sous la bannière de la Triple, notamment sur les Allemands considérés, dans un laps de temps plus ou moins rapproché, comme les premiers et les plus dangereux de nos agresseurs.

Le gouvernement français commettait donc, insouciant les grand journaux, le *Figaro* entr'autres, une faute d'une incalculable portée, une avarie en deux mots. Repousser le Christophe Colomb des mitrailleuses mues par les gaz asphyxiants et distribuant à la seconde leurs mortelles dragées dans un rayon de douze kilomètres, c'était impardonnable, antifrançais, bête, fou. Il est vrai que le général Mercier, un honnête homme et pas si crétin qu'on semble le croire — abstraction faite de son malheureux « flair d'artilleur » — avançait, hardiment, sans peur des crailleries intéressées, que la formidable découverte de M. Turpin pouvait n'être qu'une blague encore plus formidable. Même, quelques gens, de sangfroid et réfractaires à l'emballement, ne craignirent pas de rappeler que, pour sa trituration de la mélinite, ce bon monsieur Turpin avait reçu, du gouvernement qui s'enorgueillit de l'implacable correction soutenue par M. Carnot, une gratification assez estimable de 250,000 fr.; que M. Turpin ne moisissait pas dans une misère absolue, ladite gratification lui garantissant presque le pain quotidien et qu'il lui était loisible de patienter un peu jusqu'à ce que les difficultés entre l'inventeur et le ministère eussent été complètement applanies, c'est à dire qu'aux ronds de cuir envieux et ineptes du jour eût succédé une bande de paperassiers sensiblement moins gâteux.

On objectait encore que la mitrailleuse-

éventail rappelait le fantastique « coup de fusil en fauchant » recommandé aux chasseurs novices pour le tir des compagnies de perdrix, et que, pour alimenter son ingénieuse mécanique, pour la nourrir à bouche que veux-tu, en sortir tout l'effet, on serait, en temps de guerre, obligé de s'empêtrer d'un tas de chariots, camions, wagons, transports de toute nature dont l'embaras compenserait peut-être trop largement les avantages — si considérables qu'ils parussent — de son éventail pour batailles.

Des écrivains jetèrent les hauts cris; M. Humbert — la raison même. — M. Naquet — le contraire, — et une foule de députés, honorables à des titres divers et à dose inégale, prirent le parti de M. Turpin qui fila doucement sur la Belgique pour traiter, plus à l'aise et à de meilleures conditions, de son mignon joujou. Un ministère coula... et voici Turpin repêché, rendu à l'ingrate patrie qui, tout d'abord, avait semblé décliner ses os.

Oui, tout est arrangé. Turpin nous revient, nous lui ouvrons nos bras et notre sein, et « embrassons-nous Folleville ! » Le Galilée de la poudre à canon nous donne la préférence et nous devons cette inestimable générosité à MM. Gautier et Cardane, du *Figaro*. Qu'on se dise ces noms d'un bout à l'autre de l'univers connu; que tout Français les grave, avec le diamant, sur chaque fibre de ses veines, au plus profond de son cœur!

Sautez collines, dansez vallées — d'allégresse seulement pour cette fois. On lisait hier, dans le *Figaro*, ces lignes ineffaçables qui brûleront les yeux de nos descendants :

« A l'heure où on lira ces lignes, Turpin sera en route pour la France, en même temps que la mystérieuse et redoutable invention, qui a suscité tant d'alarmes, sera rendue sans conditions à la nation dont elle a failli compromettre à la fois la fortune et la sécurité. »

Turpin a retiré la parole donnée aux intermédiaires de la Belgique et de la Prusse, M. Schemettau, attaché militaire à la légation d'Allemagne, et M. Grosfils, député à Verviers — d'une pierre notre homme tentait deux coups — et les envoie sur le four. Ce n'est pas plus malin que cela.

Maintenant, los dessous de carte de la paix entre Turpin et notre gouvernement, le prix d'achat de la « boîte à pralines », il est fort probable que nous ne les connaissons jamais, et c'est heureux, car ça ne doit pas être drôle à voir et ça ne doit pas sentir bon.

Moi, je mettrais dans le même panier la mystification, le mystificateur, les mystifiés volontaires et incurables, et je porterai le tout à l'égoût.

Z.

Discours de M. Casimir-Perier

En prenant possession du fauteuil présidentiel, M. Casimir-Perier a prononcé le discours suivant :

« Mes chers collègues,

» En m'appelant à occuper ce fauteuil, la Chambre veut affirmer encore une fois qu'elle respecte les convictions ardentes et qu'elle ne refuse jamais à ceux qui luttent loyalement pour leurs idées.

» Je la remercie profondément de l'honneur qu'elle me fait en me jugeant capable de devenir, à peine sorti de la bataille, l'arbitre impartial des partis.

» Mon meilleur titre à votre confiance c'est d'avoir combattu des doctrines sans avoir jamais voulu atteindre les personnes.

» Décerner le plus précieux des témoignages à celui qui s'est imposé cette règle, c'est attester que la politique n'est pas à vos yeux la lutte stérile des ambitions individuelles, mais la recherche désintéressée de tout ce qui peut servir la démocratie, fortifier et honorer la France.

» Qui pourrait, dans cette enceinte, s'élever contre une autorité qui ne laissera compromettre ni le respect dû aux lois, ni les droits du pouvoir exécutif, ni la dignité du régime parlementaire ?

» Pour vous prouver ma reconnaissance, ce n'est pas assez d'assurer la liberté de la tribune et d'exiger les égards que se doivent entre eux les élus de la nation; je voudrais vous aider à suivre la méthode de travail qui peut le mieux rendre vos sessions fécondes.

» Les conceptions législatives ne font pas défaut. A vos commissionnaires incombe le devoir de choisir parmi tant de projets ceux qu'il convient d'écarter, ceux qui méritent d'être examinés.

» C'est sur des rapports et sur des textes que la Chambre peut utilement décider.

» C'est à elle de régler ses travaux, de ne pas disséminer ses efforts pour mener à bonne fin les réformes que réclame le plus impérieusement le suffrage universel; il est sage de ne pas servir certains desseins par la prodigalité des promesses téméraires.

» Nous jetterons nos regards en arrière pour puiser des forces nouvelles dans le spectacle de la France devenue, sous la République, maîtresse de ses destinées, puissante par ses ressources, fière de ses soldats et de ses marins, passionnément éprise de liberté et de justice et nous nous mettrons résolument à l'œuvre pour demeurer dignes de ce siècle d'humanité et de lumière.

» Faisons une étape de plus vers le beau et vers le bien. Ce ne sont pas seulement les souffrances apaisées, ce n'est pas seulement l'esprit d'équité et de solidarité qui sauront reconnaître et célébrer nos efforts; nous aurons satisfait la conscience publique, nous aurons entretenu et vivifié cette flamme impérieuse qui s'appelle la loi dans les destinées de la patrie. »

LA CHAMBRE

Séance du 4 juin

L'interpellation Goblet sur la politique et la formation du cabinet

M. Goblet commence par reprocher au cabinet précédent son prétendu « esprit nouveau », ses complaisances cléricales.

Cette facétie provoque les protestations des Opportunistes et des Ralliés.

L'orateur constate ensuite que le précédent ministère est tombé sous les coups d'une majorité républicaine, et que le Cabinet actuel a été pris dans les rangs de la minorité, au mépris de la règle essentielle du régime parlementaire.

Rappelant le passé du président du Conseil actuel, M. Goblet reproche à M. Dupuy d'avoir fermé la Bourse du Travail, négocié, en vue des élections législatives, avec le Vatican, sou-

tenu les candidatures de Ralliés contre les candidats Radicaux.

« Le Cabinet actuel est en contradiction avec le vote du 22 mai, avec les règles du droit parlementaire; il n'est pas l'émanation de la Chambre.

Que dire de la Déclaration ministérielle ?

On n'y trouve que des phrases creuses. Il n'y est pas fait le moins du monde allusion au vote du 22 mai et à la manière dont le gouvernement compte donner satisfaction aux vœux de la majorité. Rien non plus touchant la séparation de l'Église et de l'État, la Révision constitutionnelle, la Réforme de l'Impôt, la Réforme administrative, les Réformes sociales.

La politique de M. Dupuy ne peut être que celle pratiquée par lui.

L'orateur radical termine par un tableau lamentable de la République dans laquelle il n'y a plus d'autre autorité que celle de la force armée, et où la souveraineté du Peuple n'est plus qu'un vain mot. »

Cependant M. Dupuy reste immobile au banc ministériel.

Invité par M. Pelletan à répondre à M. Goblet, il déclare qu'il parlera quand il le jugera convenable.

M. Goblet dépose alors un ordre du jour ainsi conçu :

« La Chambre, considérant que le Cabinet est en contradiction avec le Droit Parlementaire et sa politique en opposition avec celle de la majorité, passe à l'ordre du jour. »

Au milieu d'un violent tumulte, M. Dupuy prend le chemin de la tribune.

Il affirme que son ministère est un ministère de majorité, un ministère résolu à maintenir l'ordre public; un ministère sincèrement réformateur.

On verra le gouvernement à l'œuvre, et on pourra le juger.

Sa politique religieuse sera très nette. « Elle sera celle d'un ministère Français qui n'ira point prendre des instructions à l'étranger, » et ne permettra pas l'ingérence du clergé dans les affaires politiques et administratives. Elle se résumera dans ces mots : — « Respect des lois de l'État, respect des Consciences. »

M. le président du Conseil finit par un appel à l'union de tous les républicains pour organiser la République.

M. Camille Pelletan vient constater que M. Dupuy n'a pas répondu aux observations et aux interrogations de M. Goblet.

« Le régime parlementaire, dit-il, semble n'être plus qu'un jeu de chassé-croisé entre M. Dupuy et M. Casimir-Perier.

» Le cabinet a été choisi dans les rangs d'une minorité; cela est incontestable; donc il est antiparlementaire.

» Si, tout à l'heure, il obtient de la Chambre une majorité, cela n'enlèvera rien à son caractère inconstitutionnel.

» Le vote ne prouvera qu'une chose, c'est que la Chambre aura reculé devant la perspective d'une nouvelle crise ministérielle.

» En violant aussi formellement les règles du régime parlementaire, on place le pays entre la Révolution et la dictature. »

M. Terrier rappelle que le dernier cabinet est tombé en apparence sur une question inté-

